



Attestation

de sauvetage pour conducteur
d'embarcation de plaisance

COMITE CENTRAL
Commission de formation

Nous attestons par la présente que le mercredi 24 septembre 2014 à Morges, Monsieur

Pierre-André Oberson

a suivi avec succès le cours de formation d'une durée de 6 heures.

Cette formation destinée aux navigateurs a pour objectifs d'augmenter les compétences en matière de prévention et de sauvetage. Les thèmes abordés en théorie et/ou en pratique sont :

La prévention en eau froide, la règle du 1-10-1, la prise en charge de victimes en différenciant la chute de l'équipier dans l'eau et le naufragé en hypothermie.

L'utilisation du sac à lancer, diverses techniques pour hisser une personne à bord et l'installation optimale d'une victime pour la protéger du froid.

Certains participants ont testé le sauvetage personnel, dans le Léman, avec une eau à 17°C.

Sans moyen de flottaison auxiliaire et habillés, ils ont dû effectuer une roulade en avant pour entrer dans l'eau, se maintenir à la surface pendant 1 minute, puis nager 50m sans limites de temps et terminer en se hissant seul à bord d'une embarcation.

Le président de la commission
de formation de la SISL

Thierry Grand

Le président central de la SISL

Michel Detrey



Attestation

de sauvetage pour conducteur
d'embarcation de plaisance

Pierre-André Oberson

Cours suivi avec succès
le 24 septembre 2014